

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

TOUSSAINT LOUA

Le mouvement de la population en Europe

Journal de la société statistique de Paris, tome 22 (1881), p. 5-16

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1881__22__5_0

© Société de statistique de Paris, 1881, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

II.

LE MOUVEMENT DE LA POPULATION EN EUROPE.

Nous venons de recevoir l'introduction qui doit précéder le relevé du mouvement de la population de l'Italie pour l'année 1878. Ce travail offre ceci de remarquable que l'Italie y est comparée, aux principaux points de vue que comporte la question, à la plupart des États européens, et cela pour une période qui, pour certains d'entre eux, embrasse une étendue de près de 15 années. C'est là un précieux renseignement statistique qui devait naturellement trouver sa place dans notre recueil.

I.

Le premier point qu'étudie le chef de la statistique italienne est la fréquence des mariages, ou, en d'autres termes, le nombre des mariages par 1,000 habitants.

En voici le tableau pour la dernière période quinquennale.

Mariages par 1,000 habitants (1874-1878).

ÉTATS.	POPULATION moyenne.	MARIAGES annuels.	RAPPORT des mariages à la population.	VARIATIONS des mêmes à 14 ans de distance.	
				1865.	1878.
Italie	27,752,384	215,959	8.2	9.0	à 7.1
France	36,785,799	290,521	7.9	7.9	à 7.5
Angleterre et Galles . .	24,256,746	199,899	8.3	8.7	à 7.6
Écosse	3,528,117	25,599	7.2	7.4	à 6.8
Irlande	5,227,184	24,982	4.8	5.6	à 4.7
Empire d'Allemagne. .	42,228,424	368,353	8.7	10.2	à 7.7
Autriche.	21,567,716	174,217	8.1	7.7	à 7.5
Hongrie	13,545,342	137,808	10.2	9.0	à 9.0
Croatie et Slavonie . .	1,835,404	19,204	10.5	9.8	à 9.4
Suisse.	2,759,817	22,424	8.1	6.9	à 7.4
Belgique.	5,393,099	38,248	7.1	7.5	à 6.7
Pays-Bas.	3,841,760	31,518	8.2	8.4	à 8.1
Suède.	4,433,594	30,639	6.9	7.1	à 6.5
Norvège.	1,837,044	13,973	7.6	6.9	à 7.4
Danemark	1,903,474	15,416	8.1	8.8	à 7.3
Finlande.	1,939,210	15,995	8.2	6.9	à 7.7
Grèce	1,525,000	9,751	6.4	6.8	à 6.1
Russie.	69,560,092	638,594	9.2	10.1	à 9.6
Roumanie	5,000,000	31,202	6.2	6.3	à 5.9
Serbie.	1,368,740	14,485	10.6	12.1	à 10.0

On voit, d'après ces rapports, que ce sont les pays slaves où l'on compte, à population égale, le plus grand nombre de mariages. Sous ce rapport, la Grèce et surtout l'Irlande sont au dernier degré de l'échelle. D'un autre côté, si l'on rapproche, pour chaque pays, les rapports des deux années extrêmes, on constate que presque partout le nombre relatif des mariages est en voie de diminution. Il est à remarquer qu'en général cette diminution est récente et porte sur les trois dernières années.

Dans cette liste d'États ne figurent ni l'Espagne, ni le Portugal, dont les relevés sont trop anciens. Pour l'Espagne, la proportion des mariages était, il y a quelques années, de 7.4 et pour le Portugal de 6.3. Ce sont encore là des pays où l'on se marie peu.

Le classement des mariages selon l'état civil des époux fournit, pour les 5 dernières années, les rapports moyens ci-après :

Mariages par état civil. Chiffres proportionnels.

ÉTATS. — 1874-1878.	GARÇONS et filles.	GARÇONS et veuves.	VEUFS et filles.	VEUFS et veuves.	MARIAGES			
					de garçons.	de filles.	de veufs.	de veuves.
Italie	83.8	3.6	8.9	3.6	43.7	46.4	6.3	3.6
France.	83.9	4.4	7.0	3.9	44.1	45.9	5.8	4.2
Angleterre et Galles . .	81.6	4.5	8.8	5.6	43.0	45.0	7.0	5.0
Écosse.	84.8	3.0	8.3	3.3	43.9	46.8	6.1	3.2
Irlande.	85.2	3.2	9.9	2.6	44.2	47.1	5.8	2.9
Empire d'Allemagne (Prusse).	81.0	5.3	10.0	3.7	43.1	45.5	6.9	4.5
Autriche	74.4	6.6	13.3	5.7	40.5	43.9	9.5	6.1
Hongrie	72.6	5.3	10.5	11.6	39.0	41.5	11.0	8.5
Croatie et Slavonie. . .	64.4	4.6	13.4	17.6	34.5	38.9	15.5	11.1
Suisse	78.7	5.1	12.0	4.2	41.9	45.3	8.1	4.7
Belgique	83.9	5.0	7.7	3.4	44.4	45.8	5.6	4.2
Pays-Bas.	80.3	4.5	10.4	4.8	42.4	45.3	7.6	4.7
Suède	84.8	3.4	9.4	2.4	44.1	47.1	5.9	2.9
Norvège	85.0	3.6	9.2	2.2	44.3	47.1	5.7	2.9
Danemark	82.5	4.9	10.1	2.5	43.7	46.3	6.3	3.7
Finlande	80.8	4.8	10.5	3.9	42.8	45.7	7.2	4.3
Grèce	86.2	3.8	6.6	3.4	45.0	46.4	5.0	3.6
Russie.	76.7	4.4	9.8	9.1	40.5	43.3	9.5	6.7
Roumanie	84.5	2.8	6.8	5.9	43.7	45.6	6.4	4.3
Serbie.	»	»	»	»	»	»	»	»
Espagne (1865-70). . .	84.6	3.8	9.5	2.1	44.2	47.0	5.8	3.0
	100.00				100.00			

Ce tableau ne laisse pas d'être instructif, et sans vouloir entrer dans les détails des diverses combinaisons de l'état civil des époux, on constate que, dans tous les États sans exception, les garçons se marient dans une plus faible proportion que les filles ; mais, par contre, les veufs l'emportent sur les veuves, dans une proportion bien plus élevée que la précédente.

Les quatre dernières colonnes permettent de distinguer les mariages en premières des mariages en secondes nocés. A ce point de vue, les divers États se classent comme il suit :

Mariages en secondes nocés, par 1,000 mariages.

Croatie-Slavonie. 266	Suisse. 128	Roumanie 107	Espagne 88
Hongrie 195	Pays-Bas. 123	France. 100	Suède 88
Russie 162	Angleterre. 120	Danemark 100	Irlande. 87
Autriche 156	Finlande. 115	Italie 99	Norvège 86
—	Allemagne 114	Belgique. 98	Grèce 86

On remarquera le rang tout à fait exceptionnel qu'occupent dans cette liste les États où domine l'élément slave.

On remarquera également que, bien différente en cela de la Croatie, la Roumanie se rapproche de la France et de l'Italie. Mais on n'ignore pas que la Roumanie est une ancienne colonie latine, et se rapproche ainsi de nous par une origine commune.

Quant aux États scandinaves sans mélange, comme la Suède et la Norvège, ils figurent au dernier rang de cette nomenclature, et font ainsi une opposition manifeste avec les États slaves.

Pour ne pas multiplier nos calculs, nous avons compris, dans les chiffres qui précèdent, les mariages, en petit nombre d'ailleurs, contractés par les personnes en état de divorce. Il ne sera pas sans intérêt d'examiner comment les mariages des divorcés se répartissent par état civil. Le document italien nous permet, pour un certain nombre de pays où le divorce existe, d'établir à cet égard les rapports suivants :

Mariages de divorcés, par 100 mariages.

	DIVORCÉS et filles.	DIVORCÉS et veuves.	DIVORCÉS et garçons.	DIVORCÉS et veufs.	Entre DIVORCÉS.
Prusse	0.33	0.10	0.29	0.15	0.04
Hongrie.	0.17	0.07	0.14	0.06	»
Suisse	1.22	0.57	0.78	0.48	0.21
Pays-Bas	0.12	0.05	0.09	0.06	0.01
Danemark.	0.52	0.10	0.42	0.19	0.02

On en tire cette conclusion que les divorcés se marient rarement entre eux ; les hommes préfèrent les filles à marier et les femmes les célibataires.

Les rapports ci-après indiquent les différences proportionnelles qui existent, au point de vue de la fréquence de ces mariages, entre les hommes et les femmes.

Mariages de divorcés, par 100 mariages.

	HOMMES.	FEMMES.
Prusse	0.23	0.24
Hongrie.	0.12	0.10
Suisse	0.90	0.73
Pays-Bas	0.09	0.08
Danemark.	0.32	0.32
	1.66	1.47

La différence est faible ; toutefois elle se prononce pour les hommes. Ce sont donc les divorcés du sexe masculin qui se marient en plus grand nombre ; mais la différence est nulle ou à peu près dans quatre pays, et, sans la Suisse, il y aurait égalité entre les deux sexes.

Il y a lieu de supposer que le nombre plus ou moins grand des mariages en secondes noces doit avoir une certaine influence sur l'âge auquel on se marie, mais il n'est pas impossible que des causes d'une autre nature aient à cet égard une action plus grande encore.

Relativement à cette question, on trouve dans le document italien les rapports proportionnels que voici :

Mariages par Ages, par 100 mariages.

ÉTATS.	Hommes.							
	Au-dessous de 20 ans.	De 20 à 25 ans.	De 25 à 30 ans.	De 30 à 35 ans.	De 35 à 40 ans.	De 40 à 50 ans.	De 50 à 60 ans.	De 60 ans et au-dessus.
Italie.	1.05	25.22	37.10	18.09	7.87	6.82	2.66	1.19
France	2.33	24.66	36.01	17.52	8.77	6.47	2.95	1.29
Angleterre et Galles.	3.50	48.40	24.69	9.53	4.88	5.14	2.64	1.22
Écosse	3.19	38.91	29.50	12.63	6.26	6.19	2.37	0.95
Irlande	2.57	29.35	30.68	18.80	8.09	6.66	2.57	1.28
Prusse	0.82	35.20	31.14	16.01	7.08	6.35	2.63	0.77
Belgique	0.95	20.68	34.16	20.08	10.62	9.05	3.26	1.20
Pays-Bas	2.31	22.93	33.31	18.70	9.37	8.69	3.58	1.11
Suède	0.06	21.64	35.79	20.51	9.44	8.12	3.44	1.00
Norvège.	0.76	21.05	36.14	19.98	9.13	8.31	3.60	1.03
Russie.	37.34	30.97	11.82	7.08	5.13	5.54	1.82	0.30

ÉTATS.	Femmes.						
	Au-dessous de 20 ans.	De 20 à 25 ans.	De 25 à 30 ans.	De 30 à 35 ans.	De 35 à 40 ans.	De 40 à 50 ans.	De 50 à 60 ans.
Italie	17.08	43.65	22.04	8.64	3.93	3.38	1.28
France.	20.43	38.51	20.83	9.47	4.97	3.99	1.80
Angleterre et Galles	14.86	49.16	18.87	7.16	3.96	4.13	1.86
Écosse.	13.41	45.19	23.45	8.80	4.62	3.66	0.87
Irlande.	13.68	48.50	22.84	8.04	3.06	2.73	1.15
Prusse.	11.10	47.31	21.26	10.21	4.98	4.09	1.05
Belgique	6.30	34.50	27.95	14.53	7.64	6.62	2.46
Pays-Bas	9.87	31.66	29.08	14.20	7.00	6.12	2.07
Suède	5.09	32.85	31.45	15.74	7.48	5.91	1.48
Norvège	9.33	38.68	27.06	12.32	6.14	5.33	1.14
Russie.	57.27	26.31	7.10	3.78	2.61	2.31	0.62

Ce sont là les seuls États qui fournissent des rapports comparables, ce qui nous oblige d'en laisser à l'écart un certain nombre qu'il eût été intéressant de faire entrer dans nos rapprochements.

Les deux tableaux qui précèdent n'en sont pas moins utiles à consulter, et on remarquera, notamment, dans quelle proportion élevée les hommes et les femmes de moins de 20 ans figurent dans les mariages de la Russie. On compte également beaucoup de ces jeunes femmes dans les mariages italiens et français.

On se rendra mieux compte cependant de la signification de ces rapports combinés, en les concentrant dans un seul terme, par lequel se trouve exprimé l'âge moyen du mariage des personnes de l'un ou l'autre sexe, dans les divers pays observés :

Age moyen du mariage.

ÉTATS.	HOMMES.		FEMMES.		EXCÉDANT de l'âge de l'homme.	
	ans	mois.	ans	mois.	ans	mois.
Italie	30	2	25	4	4	4
France.	30	2	24	10	5	4
Angleterre	27	9	25	6	2	3
Écosse.	28	7	25	8	2	11
Irlande.	29	10	25	2	4	8
Prusse.	29	3	26	»	3	3
Belgique	31	4	28	6	2	10
Pays-Bas	30	11	28	»	2	11
Suède	31	1	28	4	2	9
Norvège	31	1	27	1	4	»
Russie.	25	3	21	6	3	9

On voit par là que l'Angleterre, l'Écosse et même l'Irlande figurent parmi les pays où les hommes se marient le plus tôt, tandis qu'ils se marient plus tard en Belgique, en Hollande et dans les États scandinaves.

La France est, d'autre part, un des pays où les femmes se marient le plus jeunes, tandis que, suivant en cela l'exemple des hommes, les femmes se marient à un âge relativement avancé en Belgique, en Hollande et dans les États scandinaves déjà cités.

Mais ce qu'il y a de tout à fait particulier, c'est l'âge peu avancé dans lequel se marient les Russes des deux sexes. C'est la seule nation, en effet, où le tiers des hommes et plus de la moitié des femmes se marient au-dessous de 20 ans.

La vie presque *communiste* des paysans russes, état de choses qui subsiste encore, même après l'abolition du servage, serait, d'après M. Jahnson, la cause principale de cette multiplication des familles. Dans la plupart des États de l'Europe, au

contraire, cette tendance à la formation de nouvelles familles rencontre des obstacles naturels dans le morcellement de la propriété et le régime de la propriété individuelle.

La propension au mariage est tellement forte en Russie, que, dès qu'un mariage se trouve dissous par la mort d'un des époux, un autre époux se présente presque aussitôt. On s'expliquerait peut-être ainsi le nombre tout à fait exceptionnel de mariages en secondes noces qu'on a signalé plus haut en Russie et dans les pays slaves en général.

A l'exemple de ce qui se fait en France, la statistique italienne mentionne le nombre des époux de l'un ou l'autre sexe qui n'ont pu, faute d'instruction, apposer leur signature à leur acte de mariage.

Quoique l'instruction élémentaire ait prospéré en Italie comme ailleurs depuis une vingtaine d'années, on y compte encore 48 hommes mariés et 70 femmes mariées pour 100, qu'on peut considérer comme à peu près absolument illettrés.

En France, ces proportions sont respectivement de 18 et de 30.

Il est à regretter que le travail de M. Bodio ne contienne pas à ce sujet des renseignements numériques sur les autres pays de l'Europe.

II.

Nous passons maintenant aux naissances, et notre premier objet sera de les comparer au chiffre de la population.

Naissances par 1,000 habitants (1874-1878).

ÉTATS.	NAISSANCES ANNUELLES.			RAPPORT des naissances à la population.	RAPPORT pour	
	Enfants légitimes.	Enfants naturels.	Total.		1865.	1878.
Italie	943,630	72,824	1,016,454	36.7	38.3	35.9
France.	883,218	67,622	950,840	25.8	26.5	25.6
Angleterre et Galles	832,774	41,953	874,727	36.1	31.1	35.8
Écosse.	114,774	10,745	125,519	35.6	35.5	35.2
Irlande	135,451	3,220	138,671	26.6	25.9	25.1
Empire d'Allemagne ^e	1,577,527	147,808	1,725,335	40.9	39.3	38.8
Autriche.	730,509	107,386	837,895	39.7	37.7	41.2
Hongrie	554,699	41,716	596,415	44.1	40.6	42.7
Croatie et Slavonie.	78,696	4,141	82,837	45.1	45.5	43.5
Suisse.	83,604	4,095	87,699	31.8	29.8	31.5
Belgique.	162,450	12,400	174,850	32.5	31.4	31.5
Pays-Bas.	135,308	4,534	139,842	36.5	35.9	36.6
Suède.	121,903	13,704	135,607	30.7	32.8	29.8
Norvège	52,324	4,908	57,232	31.1	31.9	31.0
Danemark	54,165	6,224	60,389	31.8	31.2	31.4
Finlande.	65,831	5,425	71,256	36.7	34.1	35.3
Grèce	45,152	648	45,800	30.0	27.7	30.0
Russie.	3,427,496	98,485	3,525,981	50.7	50.3	50.9
Roumanie	154,244	6,593	160,837	32.2	29.5	31.7
Serbie.	54,702	276	54,978	40.1	46.7	38.1

Ces rapports, qui mesurent la puissance productrice des nations, sont, par cela même, un des renseignements les plus importants que fournisse la statistique.

Ils amènent à cette conclusion que les États slaves, la Russie en tête, sont et de beaucoup les plus prolifiques. Ils ne sont suivis qu'à une assez grande distance par les États allemands. Quant à la France, sa fécondité générale est la plus faible de

toutes ; elle est inférieure même à celle de l'Irlande et n'est que la moitié environ de celle de la Russie.

Les États qui se rapprochent le plus de la France sont les États scandinaves, la Belgique et la Suisse. La Roumanie doit à son caractère latin de s'éloigner peu des résultats de notre pays. Enfin, les autres États, la Grèce exceptée, occupent en Europe une position moyenne.

On peut dire que dans toutes les contrées il naît plus de garçons que de filles. La proportion presque générale est de 105 garçons pour 100 filles. Mais il y a dans cette prépondérance masculine certaines inégalités qu'il convient de noter. C'est ainsi qu'on remarque qu'en Roumanie et en Grèce le rapport est de 111 ; il est de 107 en Espagne et en Italie ; enfin l'Écosse, l'Autriche, la Croatie, dépassent 106. En revanche, l'Angleterre n'atteint pas 104.

Il semble, d'après cela, que ce sont les pays méridionaux qui offrent le plus grand excédant de garçons.

La grande majorité des naissances provient du mariage. Les enfants qui en sont issus sont désignés sous le nom d'*enfants légitimes*. Or, il est un moyen facile, sinon absolument exact, de se rendre compte de la fécondité des mariages dans les divers pays, c'est de rapporter aux mariages le nombre total des enfants légitimes nés dans l'année.

Nous en donnons ci-dessous le tableau :

Enfants légitimes par mariage.

Russie	5.4	Belgique	4.3	Hongrie	4.0
Irlande	5.4	Pays-Bas	4.3	Suède	4.0
Roumanie	4.9	Angleterre	4.2	Suisse	3.7
Grèce	4.6	Autriche	4.2	Norvège	3.7
Écosse	4.5	Serbie	4.2	Danemark	3.7
Italie	4.4	Croatie	4.1		
Allemagne	4.3	Finlande	4.1		
		France	3.0		

En ce qui concerne le nombre des enfants par mariage, le premier rang appartient, comme on le voit, à la Russie et à l'Irlande. Pour la Russie, cela s'explique aisément, mais l'Irlande est, comme on l'a vu plus haut, un des pays qui produisent le moins d'enfants pour un même nombre d'habitants. C'est qu'ici la *densité* des familles est compensée par leur petit nombre. Nulle part, en effet, on ne compte aussi peu de personnes mariées qu'en Irlande, et, bien que les Irlandaises soit très-prolifiques, cela ne suffit pas pour compenser le petit nombre des mariages qu'on constate dans ce pays.

Sous ce rapport, la France est au dernier rang, et sa fécondité générale, déjà si faible, s'abaisserait encore si les mariages n'y étaient relativement assez nombreux.

Si nous considérons les enfants nés hors du mariage, qu'on désigne communément sous le nom d'*enfants naturels*, nous trouvons que leur rapport aux naissances varie comme il suit :

Enfants naturels par 100 naissances.

ÉTATS.	RAPPORTS de la dernière période, (1874-1878).	VARIATIONS EXTRÊMES.		
		1865.	1878.	
Italie.	7.12	4.97	7.16	
France.	7.11	7.65	7.08	
Angleterre et Galles	4.87	6.22	4.73	
Écosse.	8.51	9.96	8.35	
Irlande.	2.34	3.70	2.31	
Empire d'Alle- magne.	Prusse	7.35	8.20	7.45
	Bavière.	12.80	22.47	12.69
	Saxe	12.40	15.00	12.25
	Thuringe	9.86	10.88	10.00
	Wurtemberg.	8.33	15.80	8.20
	Bade.	7.61	14.95	7.26
Empire	8.57	8.77	8.58	
Autriche	12.82	14.55	14.05	
Hongrie	6.99	7.04	7.41	
Croatie et Slavonie.	5.04	»	»	
Suisse	4.69	5.08	4.67	
Belgique	7.09	7.04	7.32	
Pays-Bas	3.27	3.91	3.22	
Suède	10.11	9.26	9.75	
Norvège	8.57	7.79	7.70	
Danemark	10.40	10.58	9.98	
Finlande	7.62	7.37	7.43	
Grèce	1.41	»	»	
Roumanie	4.10	3.49	4.77	
Serbie	0.51	»	»	
Russie d'Europe.	2.80	3.26	2.77	

Les enfants naturels n'ont, comme on le voit, une certaine importance numérique qu'en Allemagne, en Autriche et dans les États scandinaves.

Du reste, ils sont presque partout en voie de diminution manifeste, et principalement en Allemagne, où les lois restrictives du mariages ont abolies ou tombées en désuétude. Il n'y a d'augmentation qu'en ce qui concerne l'Italie (où cette augmentation peut provenir d'un relevé plus exact), la Hongrie, la Belgique et la Roumanie.

Nous ne parlons pas de certains petits États comme la Grèce, la Serbie, où ce rapport est si faible qu'il en paraît invraisemblable.

Dans son travail, M. Bodio s'est préoccupé de la question des *accouchements multiples* et lui a consacré plusieurs pages. Nous nous contenterons de lui emprunter le rapport des accouchements de cette catégorie au total des accouchements constatés, bien que les rapports afférents aux divers États s'appliquent à des périodes très-différentes et puissent, par cette raison, n'être pas tout à fait comparables.

Accouchements multiples par 100 accouchements (1).

Italie.	1.16	Bade	1.28	Norvège.	1.23
France	0.97	Autriche.	1.28	Danemark	1.36
Écosse	1.22	Hongrie.	1.42	Finlande.	1.46
Irlande	1.22	Croatie et Slavonie.	1.48	Russie	1.17
Prusse	1.25	Suisse.	1.18	Espagne.	0.85
Bavière	1.37	Belgique.	0.97	Roumanie.	0.80
Saxe	1.19	Pays-Bas	1.30		
Thuringe	1.31	Suède.	1.45		

(1) Dans ces accouchements sont compris les mort-nés.

Il semble, d'après cela, que les plus nombreux accouchements multiples appartiennent à la Croatie, à la Finlande, à la Hongrie et à la Suède. Ici encore, la Roumanie et l'Espagne mises à part, la France se trouve au dernier rang, mais elle le partage avec la Belgique.

Le relevé des mort-nés offre une grande incertitude : sans compter les pays où, comme l'Angleterre, on n'en fait pas mention, il en est d'autres, comme la France, où l'on comprend parmi les mort-nés les enfants présentés sans vie à l'état civil et qui ont pu vivre jusqu'à trois jours. Dans d'autres, la déclaration se fait le jour même, mais toujours avec la confusion des mort-nés proprement dits et des enfants morts après l'accouchement. Il n'y a guère que la Belgique où l'on a cherché à distinguer ces deux sortes de mort-nés et encore y a-t-on renoncé depuis peu.

Quoi qu'il en soit, voici les rapports relevés par M. Bodio :

Mort-nés par 100 conceptions (périodes variables).

Italie	2.60	Croatie	1.04	Norvège.	3.64
France	4.48	Suisse.	4.44	Danemark	3.52
Empire d'Allemag ^e	3.97	Belgique.	4.42	Finlande.	3.03
Autriche.	2.27	Pays-Bas	5.14	Roumanie.	2.02
Hongrie.	1.23	Suède.	3.16		

On pourrait en conclure que c'est en Hollande qu'il y a le plus de mort-nés, puis viennent la France, la Belgique, la Suisse et l'Allemagne.

Les mort-nés seraient au contraire fort rares dans les États du Midi.

Nous pourrions ajouter que toutes les observations recueillies démontrent que les enfants naturels comptent deux fois plus de mort-nés que les enfants légitimes, et que la proportion de ces enfants morts au moment même de la naissance ou peu après est extrêmement considérable dans les enfants issus d'accouchements multiples.

III.

Nous passons aux décès, et notre premier soin doit être, comme nous l'avons fait pour les mariages et les naissances, d'en rapporter le nombre à la population.

Décès par 1,000 habitants (1874-1878).

É T A T S.	D É C È S annuels.	R A P P O R T des décès à la population.	R A P P O R T S E X T R Ê M E S.	
			1865.	1878.
Italie.	813,640	29.4	29.8	28.8
France	830,395	22.5	24.3	21.7
Angleterre et Galles.	524,754	21.6	23.2	21.7
Écosse	77,270	21.9	22.3	21.4
Irlande	95,108	18.2	16.7	18.6
Empire d'Allemagne.	1,147,736	27.2	28.8	27.1
Autriche	658,558	30.5	30.3	27.9
Hongrie.	512,756	38.0	29.2	36.3*
Croatie et Slavonie	74,415	40.6	40.5	34.7
Suisse	64,488	23.3	25.8	23.4
Belgique	116,170	21.6	24.6	21.5
Pays-Bas	88,559	23.1	25.8	23.2
Suède	86,427	19.5	19.4	28.2
Norvège.	32,352	17.6	16.6	15.7
Danemark.	37,086	29.5	23.0	18.3
Finlande	45,202	23.3	24.8	24.0
Grèce.	30,540	20.0	20.1	20.2*
Russie	2,406,684	34.6	36.2	34.4
Roumanie.	139,880	28.0	22.2	28.1*
Serbie	50,222	36.6	25.5	33.4*

On constate, à l'inspection de ces rapports, que, sous le point de vue de la mortalité générale, ce sont les pays scandinaves qui sont le plus favorisés; les pays slaves, au contraire, sont frappés dans la plus forte proportion, ce qui compense jusqu'à un certain point leur extrême fécondité.

A cet égard, la France est assez bien partagée; elle l'est moins toutefois que le Royaume-Uni et la Belgique.

On pourra s'étonner du faible taux de mortalité afférent à l'Irlande. Ce taux est d'ailleurs en rapport avec celui de sa fécondité générale, et n'a par conséquent rien d'anormal.

La mortalité générale d'ailleurs ne dit pas tout, car ce rapport dépend principalement de la composition des populations par âges; faible, en effet, dans les âges adultes, la mortalité est extrêmement considérable dans les premiers âges de l'existence humaine, où elle dépasse presque partout la mortalité propre aux âges extrêmes de la vie.

Le document italien, qui contient, il est vrai, pour la plupart des nations européennes, la table des décès par âges, ne fournit pas le même classement pour la population correspondante; dans ces conditions, il ne nous est pas possible de faire utilement les comparaisons que nous aurions voulu entreprendre sur la mortalité aux divers âges, mais nous pouvons du moins nous occuper de la mortalité du premier âge, et c'est là une notion qui éclaircira un certain nombre de points encore douteux.

Pour évaluer avec précision cette mortalité spéciale, nous rapporterons les décès de la première année aux naissances correspondantes :

Décès de 0 à 1 an par 100 naissances (1874-1878).

É T A T S.	D É C È S de 0 à 1 an.	N A I S S A N C E S annuelles.	D É C È S p. 100 naissances.
Italie.	214,495	1,016,454	21.1
France	156,221	954,840	16.4
Angleterre et Galles.	130,031	874,727	14.9
Écosse	15,869	125,519	12.6
Irlande	13,089	138,671	9.4
Empire d'Allemagne	218,864	1,038,680	21.1
Autriche	211,155	837,895	25.2
Hongrie.	»	»	»
Croatie et Slavonie	20,384	82,837	24.6
Suisse	16,947	87,699	19.3
Belgique	25,369	174,850	14.5
Pays-Bas	»	»	»
Suède.	18,854	135,607	13.9
Norvège.	6,359	57,232	11.1
Danemark.	»	»	»
Finlande	»	»	»
Grèce.	»	»	»
Russie	924,790	3,525,981	26.2
Roumanie.	»	»	»
Serbie	»	»	»

En ce qui concerne la mortalité de la première année, les pays les mieux traités sont l'Irlande (qui le croirait!), la Norvège, l'Écosse et la Suède. En revanche, comme on devait s'y attendre, par suite de leur extrême fécondité, ce sont les pays slaves, la Russie en tête, qui sont le plus mal partagés.

A ce point de vue, la situation de la France, quoique moins bonne que celle de l'Angleterre et de la Belgique, est, relativement au plus grand nombre des États de l'Europe, encore assez favorable. Elle ne l'est pas assez cependant pour compenser ce que peut avoir de fâcheux sa faible fécondité. Ce n'est qu'un peu plus tard, dans le cours de la vie, que la France arrive à mieux assurer l'existence de ses habitants.

A cet égard, nous trouvons dans le travail de M. Bodio un résultat extrêmement intéressant : c'est le nombre d'enfants qui survivent à 5 ans révolus, c'est-à-dire à l'époque où les premiers dangers de l'enfance étant passés, les générations acquièrent une vitalité plus intense qu'elles conservent jusqu'à l'époque de la vieillesse.

Survivance à 5 ans par 100 naissances.

Italie.	60.75	Angleterre et Galles	74.62	Suède.	77.87
France.	75.05	Écosse.	76.42	Norvège.	82.27
Belgique	75.71	Irlande	83.73	Russie.	57.49
Autriche	60.89	Prusse.	66.20		
Croatie-Slavonie .	53.04	Suisse.	73.51		

Ainsi, en Croatie, près de la moitié des enfants sont morts avant cinq ans, et la Russie offre un rapport à peine supérieur. Quant à la France, elle se trouve n'avoir perdu à cette époque que le quart de ses naissances, et à 20 ans il en existe encore 65 p. 100, tandis qu'en Prusse, par exemple, la proportion des survivants n'est que de 58. Toutefois, ce sont toujours les pays scandinaves qui conservent, à tout âge, le plus de survivants.

IV.

Le mouvement des populations, mesuré par l'excédant des naissances sur les décès, se résume en définitive par une augmentation plus ou moins prononcée des diverses nations.

Le travail que nous analysons contient l'expression de ces augmentations relatives, pour la plupart des États de l'Europe, et pour que l'on se rende bien compte de ce phénomène, on a eu l'heureuse idée de rapprocher autant que possible les résultats de la première moitié de ce siècle avec ceux de la période actuelle de 1860 à 1878. Ajoutons, enfin, qu'on a tenu compte dans le calcul des faits relatifs aux annexions, de manière à rendre les rapports parfaitement comparables.

Augmentation annuelle par 1,000 habitants.

ÉTATS.	PREMIÈRE période. 1800-1850 (1).	PÉRIODE actuelle. 1860-1878 (1).	PROGRÈS de l'ac- croissement.	RALENTISSE- MENT de l'ac- croissement.
Italie.	6.1	7.1	1.0	»
France	4.8	2.3	»	2.5
Angleterre et Galles. .	12.6	11.3	»	1.3
Écosse	10.5	9.3	»	1.2
Irlande	1.7	4.6	»	Diminut.
Royaume-Uni	9.9	9.2	»	0.7
Empire d'Allemagne. .	»	10.6	»	»
Prusse	12.1	9.8	»	2.3
Bavière.	5.5	5.4	»	0.1
Saxe	14.1	15.6	1.5	»
Wurtemberg.	3.4	7.6	4.2	»
Autriche	6.4	8.6	2.2	»
Hongrie.	2.7	5.5	2.5	»
Croatie et Slavonie . .	»	»	»	»
Suisse	5.9	6.0	0.1	»
Belgique	7.6	8.2	0.6	»
Pays-Bas	7.1	9.5	2.4	»
Suède.	8.2	11.5	3.3	»
Norvège.	9.9	8.6	»	1.3
Danemark.	9.3	11.1	1.8	»
Finlande	12.2	7.3	»	4.9
Grèce.	12.9	9.7	»	3.2
Russie	13.2	9.7	»	3.3
Roumanie.	»	»	»	»
Serbie	19.0	11.9	»	7.3

En ne considérant que les grandes puissances, on trouve que le taux actuel de leur accroissement est exprimé par les rapports suivants :

Accroissement par 1,000 habitants.

Allemagne	10.6	Autriche-Hongrie.	7.5
Russie	9.9	Italie.	7.1
Royaume-Uni	9.2	France	2.3

Ces chiffres peuvent se passer de commentaires; toutefois, on ne peut s'empêcher de constater que la France est sur le point de voir arrêter son mouvement progressif. Peu s'en faut que sa population ne tende à rester immobile, lorsque toutes les nations voisines ne cessent de marcher en avant.

Le taux actuel de l'accroissement est d'ailleurs inférieur à celui du passé, en Russie, dans la Grande-Bretagne et en France, et l'on pourrait dire même en Allemagne, si l'on en juge par les rapports des principaux États qui la composent. En revanche, le progrès s'est plus ou moins accentué en Autriche-Hongrie et en Italie.

Si nous considérons enfin dans leur ensemble les nations que nous avons comparées, le ralentissement de l'accroissement (car en définitive tous les pays, sauf l'Irlande, sont en voie d'accroissement) l'emporte sur son accélération, et on peut déjà prévoir que, dans les États civilisés de la vieille Europe, ce mouvement de recul ne fera que s'accroître.

(1) Ces périodes ne sont pas les mêmes pour les divers pays.

Il ressort, en effet, de notre étude que les mariages tendent à diminuer, ce qui amènera fatalement une diminution correspondante dans le chiffre des naissances; par contre, les conditions hygiéniques des populations tendent à s'améliorer et à atténuer assez sensiblement le taux de la mortalité. Mais cela ne suffira pas pour compenser la diminution des naissances.

Néanmoins, qu'on ne se hâte pas de désespérer. Le monde offre à l'activité humaine des ressources inépuisables. Bien des contrées restent à défricher, et l'activité des hommes qui se concentrait jusqu'alors sur un certain nombre de points habités s'étendra sur de nouveaux espaces.

La population européenne n'y perdra rien; car si l'émigration doit se faire à son détriment, la face des choses ne tardera pas à combler les vides qu'elle lui aura fait subir en lui faisant retrouver son ancienne fécondité!

Tels sont, peut-être un peu trop largement esquissés, les traits principaux qui ressortent du travail de M. Bodio. Nous ne terminerons pas sans remercier notre éminent confrère de l'énergie qu'il a dû déployer pour rassembler en un seul volume tant de documents jusqu'alors épars et qu'il a su présenter avec méthode, en observant toujours la plus stricte impartialité.

C'est un véritable service qu'il a rendu à la science que nous cultivons et que, plus que tout autre, il a contribué à populariser.

TOUSSAINT LOUA,